

ADEQUAT 195 SAS au capital de 100 000,00 €
5097, avenue de la Libération
46130 BRETENNOUX
N° TVA CEE : FR38821560844
ADEQUAT BRETENNOUX
SIREN : 82156084400010 APE : 7820Z
R.C.S. 821560844 BRETENNOUX
AG2R RETRAITE 92599 LEVALLOIS CEDEX

réseau Domitis

Règlement à adresser à :
ADEQUAT CS 43 315 69427 LYON CEDEX 03

EMILE TOCABEN
ZONE ARTISANALE LES VIEILLES VIGNES
LE CAUSSE
46500 RIGNAC
France

EMILE TOCABEN
ZONE ARTISANALE LES VIEILLES VIGNES
LE CAUSSE
46500 RIGNAC
France

FACTURE-ORIGINAL N°195/OES/7107566
Date : 31/03/2025

TVA CEE : FR74429151624
Client : 226509

Détail des prestations (les minutes sont exprimées en centièmes d'heures)

Département client : Non renseigné
Intérimaire : FAU Kevin
Semaine S10-2025 du 03/03/2025 au 07/03/2025
FAU Kevin Période du 01/03/2025 au 07/03/2025
COUVREUR Contrat OES-633416
001 HEURES NORMALES
002 HEURES SUPPLEMENTAIRES T1
670 MUTUELLE INTERIMAIRE
S/Total Contrat : OES-633416
S/Total Intérimaire : FAU Kevin

AGE - OES

Quantité	Taux	Montant
35,00	24,40	854,00
6,00	30,50	183,00
35,00	0,08	2,80
41,00		1039,80
41,00		1039,80

*payer le 10/04/2025
par chèque CA n° 8763670*

Valeur en votre aimable règlement par Virement au 30/04/2025	HEURES	TOTAL HT	TAUX TVA	TVA	TOTAL TTC
	41,00	1039,80	20,00	207,96	1247,76
TOTAL TTC GLOBAL					1247,76

L'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est fixée à 40€ HT (Décret N°2012-1115 du 02/10/2012).
Une pénalité pour retard de paiement sera calculée sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal (Article 123 de la loi Hamon n°2014-344 du 17 mars 2014). Aucun escompte ne sera accordé. CGI Art. 259-I / Art 283-I al. I
De convention expresse, en cas de litige, les tribunaux du lieu du siège social de l'ETT sont seuls compétents.
TVA sur encaissement.
Merci de bien vouloir nous régler par virement sur les coordonnées bancaires suivantes :
IBAN : FR7610096181000007692070191 ; BIC : CMCIFRPP

Talon à joindre à votre règlement:

Compte : 195/OES/226509
Pièce : FAC 195/OES/7107566
Date pièce : 31/03/2025
Montant : 1247,76EUR



Garantie financière (art 1251-49 et suivants du code du travail) délivrée par EULER HERMES France SA - 1, Place des Saisons 92048 PARIS LA DEFENSE CEDEX